

Place Gabriel Péri 94600 CHOISY-LE-ROI www.choisyleroi.fr

Service Urbanisme
① 01.78.68.40.05
urbanisme@choisyleroi.fr

Réf.: E.C.

## à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER: N° DP 094 022 24 C0015

Déposé le : 06/02/2024

Demandeur: Monsieur Sinanian Khadjag

Sur un terrain sis à : 39 rue de la Chasse à Choisy le

Roi (94600)

Références cadastrales : 22 AN 277

Nature des travaux : Isolation thermique par

l'extérieur

MONSIEUR SINANIAN KHADJAG 39 RUE DE LA CHASSE 94600 CHOISY LE ROI

**OBJET:** 

## DECLARATION PREALABLE REJET TACITE

Monsieur,

Par un courrier en date du 15/02/2024 nous vous informions que votre demande de **déclaration préalable** était incomplète et nous vous demandions de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, vous n'avez pas complété entièrement votre demande par rapport aux éléments demandés, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**. Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une nouvelle demande d'autorisation en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le 2 7 MAI 2024 Pour le Maire de Choisy-le-Roi, et par délégation,

Ali ID ELOUALI

1er Adjoint au Maire

## INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT